

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 776 du 10 juin 1953 :

n° 776

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Est rengagé pour deux ans dans la Milice de la Côte Française des Somalis, à compter du 8 juin 1953 : Kamil Chéhen. Dankali, Mle 2103, 2e classe. A compter de la même date, il prend droit à l'indemnité pour charges de famille.